



**PROMOUVOIR ET DÉFENDRE
LE LOGICIEL LIBRE**

Rapport moral synthétique 2007

Table des matières

L'April en quelques mots.....	3
L'année 2007.....	4
Groupes de travail	5
Candidats.fr.....	6
Autres dossiers institutionnels.....	7
Éducation.....	10
Conférences.....	10
Communication.....	11
Médias.....	11
Développement de l'association.....	12
Bénévoles.....	12
Objectifs pour 2008.....	13

L'April en quelques mots

L'April est l'association nationale de référence pour la promotion et la défense du logiciel libre. Elle est depuis 1996 un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion du logiciel libre et des standards ouverts auprès du grand public, des professionnels et des institutions dans l'espace francophone.

Elle veille aussi, dans l'ère numérique, à sensibiliser l'opinion sur les dangers d'une appropriation exclusive de l'information et du savoir par des intérêts privés.

Elle intervient auprès des pouvoirs publics pour défendre le logiciel libre et obtenir des décisions favorables.

Les objectifs de l'April :

- **Promouvoir** le logiciel libre auprès du grand public, des professionnels, des associations et des pouvoirs publics
- **Sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité
- **Obtenir** des décisions politiques, juridiques et réglementaires favorables au développement du logiciel libre et aux biens communs informationnels
- **Favoriser** le partage du savoir et de la connaissance
- **S'opposer** aux projets menaçant le logiciel libre et ses acteurs

L'April en quelques chiffres :

- Plus de 11 ans d'actions
- Plus de 1 800 adhérents individuels : utilisateurs, experts, sympathisants...
- Plus de 130 structures adhérentes : entreprises, associations, collectivités
- Une équipe de 3 permanents
- Environ 3 000 heures/an de bénévolat

L'année 2007

D'un point de vue interne, 2007 a été une année majeure pour l'association, avec une augmentation conséquente du nombre d'adhérents (multiplication par quatre, aussi bien personnes physiques que personnes morales, et l'arrivée d'une première collectivité locale). Nous avons ainsi continué notre action pour pérenniser l'équipe de permanents. Cette augmentation du nombre d'adhérents confirme également la montée en puissance du logiciel libre.

L'année 2007 fut la plus active et dynamique pour l'association. La campagne Candidats.fr a remarquablement réussi, à la fois sur les élections présidentielle et législatives. Elle se poursuivra d'ailleurs en 2008 sur les prochaines élections locales. De nombreux autres dossiers institutionnels ont été suivis, comme les suites de la loi DADVSI, le pôle de compétitivité sur les logiciels libres, le poste de travail des députés, le référentiel général d'interopérabilité ou la vente liée. Le livre blanc sur les modèles économiques a permis de rappeler que le logiciel libre est un segment de marché à part entière. Libre en Fête a été un succès dans toute la France.

La vitalité de l'association est clairement perçue à l'extérieur, comme le montrent les relations avec les médias. Les contacts avec les journalistes sont encore en augmentation, de nombreuses interviews ont été réalisées et nous sommes contactés simplement pour avoir notre avis ou des informations. L'association est établie comme une référence à consulter. L'April a renforcé une nouvelle fois son statut d'acteur de référence dans le monde du logiciel libre francophone, notamment via l'initiative Candidats.fr, ses multiples contacts avec les médias, le succès de sa campagne d'adhésion, la première adhésion d'une collectivité et, de manière générale, grâce à l'ensemble de son activité .

Vous pouvez consulter le bilan moral complet (une cinquantaine de pages) à l'adresse suivante : <http://www.april.org/articles/divers/rapport-moral-2007.html>

Résultats essentiels

- multiplication par quatre du nombre d'adhérents, dont des entreprises, des associations et deux collectivités locales. L'April compte près de 2 000 adhérents au 15 février 2008 dont soixante-quinze entreprises, une soixantaine d'associations et deux collectivités locales. L'April a renforcé son réseau d'adhérents et de partenaires et le maillage au niveau national
- L'équipe des permanents de l'April comprend : un délégué général (depuis mars 2005), une assistante de direction (depuis octobre 2006), une chargée de mission (depuis octobre 2007)
- Plus de 3 000 heures de bénévolat en 2007
- L'April a publié un livre blanc sur les modèles économiques du logiciel libre (écrit par le groupe de travail entreprises), téléchargé plus de 6 000 fois
- L'April a sensibilisé la classe politique française grâce à l'initiative Candidats.fr : huit candidats à l'élection présidentielle sur douze ont répondu à un questionnaire et des propositions d'engagements, et soixante-huit députés ont signé le Pacte du Logiciel

Libre

- L'April a contribué aux réflexions sur la mise en place d'une politique publique de promotion de l'interopérabilité, des standards ouverts et du logiciel libre
- L'April a lancé de nouveaux groupes de travail : les « causeries April », « Libre association » visant à sensibiliser et accompagner le monde associatif
- L'April a défendu les auteurs et utilisateurs de logiciels libres : dépôt d'une requête en annulation d'un décret DADVSI devant le Conseil d'État

Groupes de travail

Une partie du fonctionnement de l'association repose sur la notion de groupes de travail. Ils sont chargés de mettre en oeuvre les actions susceptibles d'entrer dans l'objet de l'association. Certains groupes de travail sont réservés aux membres mais la plupart sont ouverts aux non adhérents. Les différents groupes de travail sont sur la page suivante : <http://www.april.org/groupes>.

Sensibilisation

Pour encore mieux faire connaître le logiciel libre et ses enjeux au plus grand nombre, l'April a lancé en octobre 2007 un groupe de travail « Sensibilisation ». Ce groupe de travail est destiné à inventorier, améliorer et compléter les supports de sensibilisation au logiciel libre.

Livre blanc sur les modèles économiques du logiciel libre

Le groupe de travail entreprises de l'April a travaillé à l'écriture d'un livre blanc des modèles économiques du Logiciel Libre, écrit par des entreprises membres de l'association. Le livre blanc a été publié en décembre 2007. Depuis la mise en ligne du livre blanc, celui-ci a été téléchargé plus de 6 000 fois.

Causeries April

Les « Causeries April », lancées en mars 2007, sont des interviews ou des discussions organisées régulièrement, d'une durée d'une heure ou plus, sur un sujet donné. Les comptes-rendus sont publics ou privés suivant les sujets abordés. Une dizaine de causeries ont eu lieu en 2007 sur des sujets variés : vente liée, April et les entreprises, Wikipédia et contenu libre, histoire et évolution de l'April, brevets logiciels ...

Traduction de la philosophie GNU

Le groupe de travail « Traduction de la philosophie GNU » (créé en 1997) a pour objectif de faire connaître au public francophone les idées de la FSF, qu'April partage en de nombreux points de vue. Plus de deux cent traductions sont en ligne sur le site gnu.org. L'objectif initial du groupe de travail (la traduction des documents majeurs du site gnu.org) est en passe d'être atteint. Cependant les fichiers originaux sur gnu.org sont régulièrement modifiés et les traductions doivent être mises à jour.

Informatique déloyale

L'April suit depuis longtemps les projets d'« informatique de confiance » ou « informatique

déloyale » et leurs effets sur les libertés individuelles et sur le développement du logiciel libre.

Libre association

En partenariat avec la FPH (Fondation pour le Progrès de l'Homme), l'April a lancé le projet « Libre association » qui vise à sensibiliser et à accompagner le monde associatif vers le logiciel libre. Un site ressources opérationnel a été ouvert en janvier 2007. Des contacts avec différents acteurs ont été pris et notamment avec l'équipe de rédaction de La Péniche qui réalise la revue « Associations mode d'emploi », la CPCA (Conférence Permanente des coordinations associatives), des acteurs régionaux sensibilisant les associations aux TIC et souvent soutenus par les collectivités locales (exemple de Ticassos.org dans le Nord-Pas de Calais). L'écriture d'un questionnaire à destination des associations sur leurs pratiques informatiques a débuté.

Libre en Fête

L'April a lancé en 2001 l'initiative Libre en Fête, qui consiste en l'organisation d'évènements de promotion du Logiciel Libre à l'échelle nationale, dans une dynamique festive et conviviale. Chaque année, cette initiative a lieu autour du 21 mars, pour accompagner l'arrivée du printemps. Près de 100 évènements ont été organisés dans 17 régions françaises par des dizaines d'associations ou d'organismes. Pour la première fois, une collaboration entre l'Agenda du Libre avait été mise en place en 2007, cet agenda étant utilisé pour recenser tous les évènements organisés dans le cadre du Libre en Fête. La couverture médiatique avait été importante, avec notamment la parution d'un article dans le journal *Le Monde*. Pour 2008, un objectif est de faire participer les lieux d'accès public à Internet (cyberbases, espaces culture multimédia, etc.) à Libre en Fête. Pour cela, Libre en Fête reçoit en 2008 le soutien de la Délégation aux usages de l'Internet (qui dépend du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Vente liée

L'April est très investie sur le dossier de la vente liée où elle intervient de concert avec le groupe de travail Détaxe et les associations de défense des consommateurs. L'objectif est de mettre un terme au scandale de la vente liée, pour rendre aux consommateurs leur liberté de choix et permettre à une concurrence de s'instaurer sur le marché des logiciels grand public, et plus particulièrement des systèmes d'exploitation. Lors de discussions sur les lois sur la consommation, des députés que l'April avait rencontrés à ce sujet ont déposé des amendements qui dénonçaient les accords d'exclusivité entre Microsoft et les constructeurs. Ces amendements avaient pour but de provoquer le débat en hémicycle avec le secrétaire d'État à la consommation, Luc Chatel, et obtenir sa position officielle sur ce dossier. Celui-ci a préféré nier la réalité, puis employer l'argument fallacieux et éculé de l'intérêt du consommateur. L'April, l'Aful, la CLCV et l'UFC-Que Choisir ont en décembre 2007 une fois de plus demandé à la DGCCRF, mais pour la première fois de manière conjointe, que soit enfin réglé un problème qui dure depuis de trop nombreuses années, et rappellent que des solutions ont été proposées à maintes reprises.

Candidats.fr

L'April a lancé début 2007 l'initiative Candidats.fr qui a pour objectif de faire du sujet

« Logiciel Libre » un sujet des campagnes électorales. L'initiative Candidats.fr s'est inscrite dans les campagnes présidentielle et législative de 2007, et poursuivra son action lors de la campagne des municipales et cantonales en 2008.

Pour que chacun puisse s'exprimer et faire son choix en conscience, l'April a rédigé et communiqué aux candidats à l'élection présidentielle 2007 une synthèse-questionnaire et une liste de propositions concrètes. L'objectif était de permettre aux candidats de développer leur vision et de s'engager sur des thèmes en débat dans la communauté.

L'April invitait en outre les citoyens à soutenir l'initiative Candidats.fr, en participant au débat mais aussi en signant la déclaration d'utilisation demandant à ce que les droits des développeurs et des utilisateurs de logiciels libres soient pris en compte par le législateur, et que les pouvoirs publics encouragent l'utilisation, la production, et la diffusion de logiciels libres.

La partie Présidentielle 2007 de l'initiative Candidats.fr a été un vrai succès. Les sujets abordés ont été traités en profondeur par la quasi-totalité des candidats. L'initiative de l'April a ainsi pu contribuer à alimenter le débat de fond sur le logiciel libre et les libertés numériques.

Huit des douze candidats à la présidentielle, dont les deux finalistes, ont répondu au questionnaire Candidats.fr.

Dans le cadre de l'initiative Candidats.fr, l'April a proposé aux citoyens d'encourager les candidats aux élections législatives 2007 à signer le Pacte du Logiciel Libre. Le Pacte du Logiciel Libre est un document simple permettant aux électeurs de savoir quel candidat dans leur circonscription a conscience des enjeux du Logiciel Libre et s'est engagé à promouvoir et défendre les libertés qui y sont associées.

520 candidats aux législatives 2007 ont signé le Pacte du Logiciel Libre et sur les 577 élus, 68 sont signataires du pacte.

Autres dossiers institutionnels

Une partie importante et moins visible de l'action de l'association est l'« advocacy » (démarche citoyenne soucieuse de l'intérêt général), avec de nombreuses prises de contacts dans divers milieux (politiques, économiques...).

Défense des quatre libertés du logiciel libre

L'April s'est impliquée dans les combats législatifs pour défendre les acteurs du logiciel libre.

DADVSI

Pour rappel l'April a participé activement de 2002 à 2006 aux efforts d'information et de lutte contre le projet de loi « droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information » (DADVSI) en participant notamment aux actions de l'initiative EUCD.INFO.

Fin décembre 2006, le gouvernement a fait paraître au Journal Officiel le décret « relatif à la répression pénale de certaines atteintes portées au droit d'auteur et aux droits voisins » portant donc sur l'interdiction de contournement d'une mesure technique de protection (MTP, en anglais DRM).

Ce décret visant les auteurs et utilisateurs de logiciels libres, l'April a déposé, le 21 février 2007, une requête en annulation devant le Conseil d'État. La procédure suit son cours, bien que le Conseil d'État n'ait pas rendu sa décision à ce jour.

Politique publique

L'April a contribué aux réflexions sur la mise en place d'une politique publique de promotion de l'interopérabilité, des standards ouverts et du logiciel libre.

L'April a contacté de nombreux députés de tous bords. L'association a déjà été reçue par une quinzaine d'élus, avec lesquels elle a échangé sur le logiciel libre, la vente liée ordinateurs/logiciels, les DRM, la mission Olivennes, les brevets logiciels.

Dans la suite de Candidats.fr, l'April a rencontré le conseiller aux technologies de l'information et de la communication du Président de la République et le conseiller au cabinet du Premier ministre chargé des stratégies industrielles, PME-PMI, technologies et société de l'information.

Ces deux réunions ont été l'occasion de discuter des conditions du développement et de la diffusion du logiciel libre dans la société et de passer en revue les principaux dossiers qui nous préoccupent (DADVSI, DRM, brevets logiciels, normalisation, vente liée, informatique de confiance, organisation de la concertation sur Internet et du numérique...).

Des contacts ont eu lieu tout au long de l'année avec d'autres structures (UFC-Que Choisir par exemple) travaillant sur des sujets communs à l'April.

Label Villes Internet

Les collectivités qui inscrivent une politique internet dans leur mission de service public sont invitées à participer chaque année au Label national « Ville Internet ». L'April a participé à l'élaboration des questions pour l'obtention de la « mention Libre » de ce label et a fait partie du jury qui a attribué à 24 villes la « mention libre » pour l'utilisation et le développement de logiciels libres par la ville.

Guide pour l'usage du logiciel libre dans les administrations

L'April a fait partie des relecteurs du « Guide pratique d'usage des logiciels libres dans les administrations » publié fin 2007 par la Direction Générale de la Modernisation de l'État (DGME).

DRIRE Île-de-France

L'April a rencontré des personnes de la DRIRE Île-de-France qui se renseignent sur le logiciel libre, notamment pour mettre à jour un dossier sur l'édition de logiciels en Île-de-France. Outre des échanges sur le thème de l'édition logicielle et le logiciel libre, des rencontres individuelles avec des entreprises membres de l'April ont été organisées. L'objectif était de rencontrer des structures confrontées aux difficultés que peuvent connaître des entreprises travaillant dans le logiciel libre, afin d'avoir des témoignages et des idées de terrain qui permettront de nourrir une réflexion et éventuellement un plan d'action pour soutenir le secteur dans la région Île-de-France.

Projet de loi sur la contrefaçon

Le projet de loi de lutte contre la contrefaçon a été examiné au Parlement en septembre et octobre 2007. Le principal problème posé par le projet de loi concernait la suppression de

la limitation aux infractions commises « à l'échelle commerciale ».

L'April a suivi l'évolution de ce projet de loi. Dans ce cadre, plusieurs réunions ont eu lieu avec des hauts fonctionnaires ainsi que des contacts avec des députés et sénateurs. L'April a notamment communiqué une note contenant un amendement proposant une définition claire de la notion d'échelle commerciale et une étude juridique sur la non-conformité du projet de loi à la directive, ce qui expose le gouvernement à des sanctions constitutionnelles et communautaires.

Lors des débats au Sénat les points problématiques du projet de loi ont été soulevés par des sénateurs.

Mission Olivennes

Denis Olivennes, PDG de la Fnac, a été chargé par le Président de la République, via la ministre de la Culture, de mener une mission sur le développement des offres de biens culturels et la lutte contre la copie numérique non autorisée.

L'April a été auditionnée par la mission Olivennes le 12 octobre 2007. Les représentants de l'April ont démontré que les DRM sont nocifs, que leur interopérabilité est un leurre, et que les mesures envisagées (riposte graduée et filtrage) sont des impasses.

Interopérabilité

L'April a pris toute sa part aux travaux de la commission de normalisation sur les formats de documents révisables de l'AFNOR relatives à la normalisation ISO du format OOXML de Microsoft, concurrent du format ouvert OpenDocument (ODF).

Migration des postes des députés

Le député parlementaire remis jeudi 14 septembre 2006 au Premier ministre intitulé « À armes égales » portait sur les moyens de renforcer la compétitivité de la France dans le monde, de lui donner de vrais moyens d'anticipation, de lui permettre de se placer à armes égales avec ses partenaires et concurrents. Le rapport propose un certain nombre d'actions pour favoriser le logiciel libre. Un passage du rapport évoquait la possibilité d'un futur poste de travail en logiciels libres pour les députés. L'April, qui a contribué à sensibiliser Bernard Carayon et les députés sur le logiciel libre, s'est félicitée pour la migration des postes des députés vers le système d'exploitation libre Ubuntu GNU/Linux. L'April a rencontré le Direction du service des systèmes d'information de l'Assemblée nationale. La discussion a tourné principalement autour du contexte de la décision de migrer, des possibles difficultés techniques et politiques et enfin de l'aide que pourraient apporter l'April et son réseau de partenaires.

Vote électronique

Bien que le sujet du vote électronique ne soit pas directement le coeur de l'objet de l'April, l'association a pris position lorsque le logiciel libre était concerné et en raison du problème démocratique posé par les ordinateurs de vote. En tant que membre du Forum des Droits sur l'Internet (FDI), l'April a donc participé aux groupes de travail « vote électronique et modernisation du processus électoral ».

Forum des Droits sur l'Internet

L'April a participé au groupe de travail du FDI sur l'« accès public à internet » et aux rencontres du FDI « Quel projet présidentiel pour l'internet ? » (auditions de représentants

des candidats à l'élection présidentielle de 2007).

Pôle de compétitivité sur le logiciel libre

L'April a participé en 2006 aux travaux préliminaires visant à créer un pôle de compétitivité logiciel libre. L'April avait notamment insisté sur la nécessité de rassembler l'ensemble des acteurs français de l'écosystème du Logiciel Libre, de prendre en compte leur diversité et de prévoir une gouvernance du pôle adaptée à cette diversité. Nous avons également proposé une charte éthique traitant entre autres de la problématique des brevets logiciels. On peut noter avec satisfaction que la proposition de l'April de charte éthique a été reprise par le groupe de travail logiciel libre de System@tic. Il est également question de faire évoluer la gouvernance du pôle, nous serons attentifs sur ce sujet. Nous allons continuer à contribuer, sans tabou, avec l'ensemble des acteurs.

Administration électronique

L'April a soutenu tout au long de l'année les actions visant à développer l'utilisation du format ouvert normalisé Open Document Format dans l'administration, et a sensibilisé dès que possible à ses avantages. Elle a demandé à plusieurs reprises la publication rapide du décret instaurant le référentiel général d'interopérabilité (RGI). Afin de contribuer à la mise en oeuvre du RGI dans les collectivités locales, l'April a rencontré l'Association des Maires de Grands Villes de France (AMGVF) afin d'étudier les possibilités de sensibiliser les grandes villes (notamment les maires et les directeurs des systèmes d'Information) aux enjeux du logiciel libre et des standards ouverts.

Éducation

La partie éducation de l'association passe principalement par son soutien et sa participation aux associations spécialisées dans le domaine telles que OFSET ou Scideralle. Néanmoins l'April mène des actions dans ce domaine. L'April fait partie ainsi des partenaires du master Ingénierie du Logiciel Libre (I2L) à l'Université du Littoral (ULCO, Calais). Plusieurs membres de l'association ont donné des cours notamment dans le module « environnement du libre ». Le numéro *Science et Vie Junior* de janvier 2008 sera accompagné d'un guide intitulé « L'Internet sans embrouilles ». Ce guide contiendra entre autres une page de présentation du logiciel libre, réalisées avec la participation de l'April. L'association participe à un groupe de travail de l'ASTI sur l'enseignement de l'informatique dans le secondaire. Une partie du questionnaire Candidats.fr portait sur la question de l'enseignement de l'informatique et des logiciels libres dans l'éducation.

Conférences

L'April a été présente et/ou a participé à l'organisation de nombreuses conférences et des événements nationaux ou internationaux : Solutions GNU/Linux, Paris Capitale du Libre, Forum de l'économie sociale et solidaire, Rencontres Cyberbase, Trophées du Libre, Libre en Fête, Samedis du Libre, Journées Libres Clics à Auch, Deuxièmes rencontres nationales de l'animation scientifique et technique à Tours, Festival de la création numérique à Romans, conférence au CNAM avec le magazine *La Recherche*, journées locales du logiciel libre (Bourges, Caen, Compiègne, Lyon, Montpellier, Saint-Etienne du

Rouvray), Aquitaine Libre, Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, stand logiciels libres à la Braderie de Lille, Salon professionnel des logiciels libres à Marseille, École nationale de l'aviation civile à Toulouse, cycle logiciels libres à la Cité des Sciences et de l'Industrie...

L'April a participé à l'organisation et au succès des 8èmes Rencontres Mondiales du Logiciel Libre.

L'association tient régulièrement des stands sur diverses manifestations. Ces stands sont l'occasion de rencontrer le grand public, de diffuser de la documentation, de vendre des tshirts.

Communication

Une nouvelle série de tshirts a été réalisée : série spéciale « dangers ». Ces tshirts ont eu un grand succès. L'April a réalisé des stickers reprenant la série des quatre dangers présents sur les tshirts « dangers » : vente liée, informatique de « confiance », brevets logiciels, DRM. L'April a également fait réaliser un marque-pages.

L'April a lancé en octobre 2007 le projet de création d'un Calendrier libre 2008. Cinq cent exemplaires ont été imprimés.

Médias

Les contacts avec les médias se maintiennent à un très bon niveau, l'April est clairement établie comme une référence à consulter. De nombreuses interviews, chats, podcast ont été réalisés (Pc Inpact, 01 net, ZDNet, 20 Minutes, VNU Net, Journal du Net, Le Monde Informatique, Les Echos, Libération, Le Monde, International Herald Tribune, Education infantine, Nouvel Economiste, Wired, Divergence Numérique, Radio Campus, France Culture, France Inter, RFI, LCI,...), les journalistes nous contactent aussi simplement pour avoir notre avis ou des informations. L'association a diffusé une vingtaine de communiqués de presse et ceux-ci ont été pour la plupart cités et/ou repris dans la presse.

Développement de l'association

Permanents

L'actualité et les différents dossiers impliquent de plus en plus des moyens d'action professionnels. Dans l'objectif du développement des actions de l'association en faveur du logiciel libre, l'April s'est mobilisée depuis fin 2004 pour se doter de nouveaux moyens financiers et humains (recours à des permanents notamment).

Il faut en effet mettre en œuvre des moyens adaptés pour, par exemple, lutter efficacement et sur le long terme contre le lobbying financé (et permanent) de nos adversaires. Avoir des moyens accrus et des chargés de mission à plein temps permet à l'April d'être encore plus efficace dans ses actions.

L'association avait embauché en mars 2005 Frédéric Couchet en tant que délégué général. La mission du délégué général est d'assurer l'exécution des décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale, d'assurer la gestion quotidienne de l'association, sous la responsabilité du conseil d'administration. Grâce à un soutien financier de la FSF France, l'April a renforcé son équipe en 2006 pour encore mieux promouvoir et défendre le logiciel libre. Christophe Espern a ainsi rejoint l'April mi-septembre 2006 comme chargé de mission sur les dossiers institutionnels et Eva Mathieu a rejoint l'équipe de l'April début octobre 2006 au poste d'assistante de direction. Ces deux postes ont été financés par la FSF France mais l'objectif à terme était de les financer directement par l'April. Au 1er octobre 2007, l'April a jugé indispensable de pérenniser le poste d'assistante de direction. Eva Mathieu a été par conséquent embauchée à ce poste à cette date par l'April, qui en assure désormais le financement. Alix Cazenave a rejoint l'équipe des permanents de l'April le 1er octobre 2007. Elle est en charge des dossiers institutionnels, législatifs et réglementaires. Ce poste de chargé de mission sera dans un premier temps financé par la FSF France en attendant d'avoir un financement interne April (notamment par l'augmentation du nombre d'adhérents). L'April espère pouvoir procéder à cette embauche pour le deuxième trimestre 2008 dans le cadre de l'augmentation prévue de l'activité de l'association.

Bénévoles

En 2007 le total des heures de bénévolat a été de plus de 3 000 heures. Ceci montre que les adhérents de l'association ont accompli un travail considérable pour promouvoir et défendre le logiciel libre. Les années qui viennent s'annoncent encore plus exigeantes et l'issue des combats engagés sera déterminée par notre capacité de mobilisation, d'action et d'adaptation. Pour cela l'April a besoin du soutien de tous.

Objectifs pour 2008

La priorité de l'April reste de promouvoir le logiciel libre, de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de défendre politiquement et juridiquement le logiciel libre.

Les dangers auxquels a fait face le logiciel libre en 2007 seront toujours présents en 2008 (retour possible des brevets logiciels, nouvelles directives européennes, lobbying anti-logiciel libre de Microsoft...).

L'April a choisi de rester vigilante, d'intensifier et multiplier les actions de promotion et de défense qu'elle mène depuis plus de dix ans. Ces actions lui valent sa renommée et l'adhésion d'un nombre croissant de personnes, d'acteurs économiques, industriels et associatifs de toute taille.

Côté pile, l'April va faire de son mieux pour informer gouvernement et parlement, leur démontrer que le logiciel libre, l'interopérabilité, les formats ouverts et les biens communs informationnels sont autant d'atouts pour la France, pour ses citoyens et pour son industrie qu'ils se doivent de promouvoir. Côté face, elle redoublera de vigilance pour dénoncer toute nouvelle atteinte au logiciel libre et aux libertés numériques, pour les empêcher autant que faire se peut et pour garantir la sécurité de développement du logiciel libre.

2008 sera également une année politique locale importante avec les élections municipales et cantonales. Un important travail de sensibilisation reste encore à faire et ces élections sont une excellente opportunité à saisir.

Un effort particulier sera fait pour accompagner et aider les associations qui souhaitent utiliser des logiciels libres.

L'évolution de l'April passera aussi par une plus large ouverture hors France vers le monde francophone (notamment Belgique, Québec, Suisse) et par une présence renforcée au niveau européen à la fois pour mieux suivre l'activité de l'Union Européenne et pour mieux communiquer avec les associations et ONG d'autres pays travaillant sur nos thématiques ou des thématiques voisines.

L'April doit développer son réseau d'adhérents, seule façon pour l'association de se garantir des ressources financières récurrentes.

Le fait de regrouper des individus, des enseignants, des associations, des entreprises, des collectivités fait que l'April a une représentativité bien plus claire et un poids bien plus important auprès de ses interlocuteurs. Ceux-ci ont en effet besoin d'acteurs identifiés, représentatifs et pérennes. En moins d'un an l'association a quadruplé le nombre de ses adhérents, mais ce n'est pas encore suffisant.

L'action de l'April, grâce à ses bénévoles et son équipe de permanents, est précieuse pour tous ceux qui produisent et/ou utilisent du logiciel libre. Les années qui viennent seront encore plus actives. Pour encore mieux promouvoir le logiciel libre, sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux des standards ouverts et de défendre politiquement et juridiquement le logiciel libre il faut que l'April augmente son nombre d'adhérents et de soutiens pour pérenniser le poste de ses permanents et assurer le volant financier dont elle a besoin pour ses différentes actions.